



Résidence Green Parc Bât A
83 avenue des Trois Lucs
13012 MARSEILLE
Mail : sudpaca@orthoptiste.pro

Rapport d'activité 2021

Missions de notre URPS

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) contribuent à l'organisation de l'offre de santé territoriale :

- À la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé
- À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
-
- À des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins ;
-
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ; À la mise en œuvre du développement professionnel continu.

Les Unions Régionales de Professionnels de Santé ont été créées par la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires – dite Loi HPST.

Fonctionnement

Les membres des unions régionales exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel, dans la région où ils exercent à titre principal, sont désignés à partir de listes établies par le syndicat représentatif des orthoptistes libéraux.

La durée du mandat des membres des assemblées des Unions Régionales des Professionnels de Santé est de cinq ans.

L'Union régionale des orthoptistes libéraux de la région PACA réunit 6 élus qui eux-mêmes représentent les orthoptistes libéraux de la région PACA qui réunit 6 départements (Alpes Maritimes, Alpes de Haute Provence, Bouches du Rhône, Hautes Alpes, Var et Vaucluse).

En dehors des missions courantes, l'URPS organise deux Assemblées Générales par an permettant de valider les procès-verbaux des différentes réunions, de voter les budgets, les modifications éventuelles du règlement intérieur et les suites à donner aux différents projets.

Compte-tenu de la crise sanitaire, la plupart des réunions se sont déroulées en vision conférence.

Composition du bureau

Le bureau est composé de :

- Mr TEMPLIER Fabrice, Président
- Mme BOLUFER Alexandra, Trésorière
- Mme NADIFI Samira, Secrétaire
- Mme PELISSIER COMBESCURE Marie
- Mme ODIN IOZZINO Isabelle
- Mme THIRIET MOURET Guillemette

Activité

Au cours de cette année, nous sommes allés à la rencontre des orthoptistes libéraux de la région pour faire le point sur les conséquences de la crise sanitaire. Les différentes aides financières mises en place par l'Etat ont permis à chacun de faire face.

Le groupe Facebook « URPS Orthoptistes région PACA » est ouvert aux seuls orthoptistes libéraux. Il est un lieu de partage d'interrogations de nos confrères et consœurs, de communication d'information nécessaires à l'exercice de la profession et d'entretien des connaissances des orthoptistes.

Les URPS des différentes professions se réunissent régulièrement. Ces réunions inter-professionnelles sont l'occasion d'échanger sur l'actualité de chaque profession et d'élaborer des projets communs. Un des projets ayant abouti en 2020 et s'est développé cette année est la plateforme MED'AIDE.

MED'AIDE œuvre pour sensibiliser les confrères aux signes et facteurs de risque de l'épuisement professionnel.

Samira NADIFI et Isabelle ODIN IOZZINO ont participé activement à la création des supports de diffusion. Un site internet porté par l'URPS ML paca a été créé, <https://medaide.urps-ml-paca.org/accueil/>

Parallèlement, un groupe de travail, orchestré par l'ARS, a été mis en place pour améliorer la prise en charge des enfants DYS dans la région. Ce groupe réunit les différentes professions de santé concernées ainsi que les structures hospitalières et les associations de patients. Alexandra BOLUFER est le membre référent pour notre URPS. Un flyer et une affiche sont en cours d'élaboration, à destination des familles, des enseignants et des professionnels de santé.

Le dépistage de la rétinopathie diabétique est aussi un sujet sur lequel nous travaillons avec l'URPS Médecins Libéraux afin de le développer.

Enfin un CPOM est en prévision afin d'améliorer l'accueil des étudiants en deuxième et troisième année en cabinet libéral pour leurs stages d'apprentissage. En effet, beaucoup de futurs diplômés se tournent vers l'exercice salarié à la fin de leurs études et la pénurie d'orthoptistes libéraux devient problématique dans de nombreux territoires.